



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 février 2015**

Délibération n° 2015-0146

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation de la 17^e édition du Forum Cartoon movie à Lyon du 4 au 6 mars 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Blachier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 février 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 février 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, MM. Petit, Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Laurent (pouvoir à Mme Gailliot), M. Pouzol (pouvoir à M. Grivel), Mmes Berra (pouvoir à M. Bérat), Gandolfi (pouvoir à M. Kabalo), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), M. Pillon (pouvoir à M. Vergiat), Mme Poulain (pouvoir à M. Moretton).

Conseil du 23 février 2015**Délibération n° 2015-0146**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation de la 17^e édition du Forum Cartoon movie à Lyon du 4 au 6 mars 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Association européenne du film d'animation dite "Cartoon" a été créée en février 1988 par les professionnels de l'animation à l'initiative du Programme MEDIA de l'Union européenne. Les actions de Cartoon sont destinées à structurer et consolider le marché de l'animation européenne.

Le forum Cartoon movie est l'un des événements organisé par l'Association européenne du film d'animation Cartoon.

Créée en 1999 avec l'aide du programme MEDIA de l'Union européenne et installée à l'origine à Potsdam près de Berlin, Cartoon movie est le forum européen de coproduction de longs métrages d'animation. Cartoon movie offre aux acteurs du secteur l'occasion de visionner tous les projets de films européens, qu'ils soient au stade de concept, développement, production ou films terminés.

a) - Objectifs

Depuis 2007, la Communauté urbaine puis, la Métropole conduit une politique de développement économique dédiée au numérique et à l'image. Elle vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes esthétiques, artistiques et culturelles (design, mode, cinéma et loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et la transversalité inter-filières.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale de marketing territorial qui vise à positionner Lyon comme une agglomération créative.

L'agglomération s'appuie en particulier sur Imaginove, le pôle de compétitivité des filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia). Plus de 200 entreprises participent à ce pôle, avec pour ambition de devenir la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus pluri-médias.

Accueilli pour la première fois à Lyon en 2009, le forum Cartoon movie est le 1^{er} forum européen de coproduction internationale pour les longs métrages animés. Cette manifestation réunit producteurs, éditeurs vidéo, partenaires financiers, chaînes de télévision et journalistes autour de projets de films d'animation à coproduire.

Aussi, dans le cadre de la stratégie économique et en convergence avec les actions culturelles de l'agglomération, il est proposé de soutenir financièrement cet événement. La prochaine édition aura lieu du 4 au 6 mars 2015 à la Cité internationale de Lyon.

b) - Bilan de l'édition 2014 du Forum Cartoon movie

Par délibération n° 2014-4421 du Conseil du 13 janvier 2014, la communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'association européenne du film d'animation Cartoon pour la tenue à Lyon en 2014 de la quinzième édition du forum Cartoon Movie.

Afin de donner un nouvel élan à l'événement, les organisateurs ont souhaité, en 2009, installer Cartoon movie en France, premier pays producteur et consommateur de films d'animation. La région Rhône-Alpes a été sélectionnée grâce à la présence forte de professionnels du secteur et d'initiatives telles que le pôle de compétitivité Imaginove.

Depuis son installation à Lyon en 2009, l'événement connaît une expansion prometteuse, tant au niveau du taux de participation (41 % d'augmentation), que du nombre de distributeurs (54 %) et d'acheteurs (53 %) présents. Le nombre de projets acceptés a augmenté de 17 % en 5 ans et se stabilise autour d'une cinquantaine. Qualitativement, la manifestation a également évolué comme en atteste la qualité des projets présentés, les échanges professionnels et les retombées de presse locales et internationales.

Du 5 au 7 mars 2014, 745 professionnels de l'animation venus de 36 pays se sont retrouvés à Lyon en vue d'obtenir des financements, monter des coproductions ou développer des ventes internationales pour 60 projets de long métrage d'animation.

Ces chiffres, en net augmentation par rapport à l'édition 2013, montrent que le format de l'événement répond aux besoins des professionnels du secteur de l'animation. Il est à noter que l'édition 2014 a réuni une grande diversité de culture et de graphisme, avec des projets issus de 24 pays européens, ce qui représente un chiffre record.

Durant le forum, le programme Cartoon games propose de créer des coopérations très en amont entre jeu vidéo et films d'animation. En 2014, la troisième édition des Cartoon games s'est tenue sur une journée complète et a mobilisé presque 3 fois plus de sociétés de jeux vidéo que lors de la première édition en 2013. Environ 600 rendez-vous individuels (contre 200 en 2012) ont été organisés entre 38 sociétés de jeux vidéo (contre 17 en 2012) et 40 producteurs d'animation (contre 40 en 2012). Des sociétés prestigieuses du secteur du jeu vidéo, comme Ubisoft, étaient présentes pour apporter leur témoignage.

Le stand permanent d'Imaginove a donné sur le salon une visibilité à la filière de l'image ainsi qu'aux actions menées sur le territoire grâce à la participation des professionnels.

En 2014, l'événement grand public "On cartoon dans le Grand Lyon", organisé en collaboration avec le Groupement régional d'actions cinématographiques (GRAC), en parallèle du salon, a été reconduit. L'événement, qui contribue à positionner Lyon comme l'agglomération du dessin animé, a bénéficié d'une mobilisation croissante des professionnels du territoire et a été bien relayé par la presse spécialisée.

Les professionnels ont décerné les Cartoon movie tributes 2014 aux sociétés qui ont joué un rôle actif pour l'industrie européenne du long métrage d'animation. Parallèlement, la Région Rhône-Alpes a décerné un prix récompensant une personnalité dans le domaine de la création et de la production cinématographique sur le territoire.

L'événement a de nouveau bénéficié d'une très bonne couverture média avec la présence de 50 représentants de la presse. L'ensemble de la communauté des médias (presse écrite, web, TV et radio) a bien relayé l'information autour de la manifestation au niveau régional, national et international.

c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

Cartoon movie sera organisé, pour la sixième année à Lyon, du 4 au 6 mars 2015 à la Cité Centre de Congrès de Lyon. 700 participants sont attendus, d'une trentaine de nationalités différentes, en vue de présenter une cinquantaine de projets.

L'objectif de l'édition 2015 du salon Cartoon movie est de confirmer les interactions entre le secteur du jeu vidéo et le monde de l'animation. A l'image de l'édition 2014, Cartoon movie proposera en 2015 une journée entière pour organiser des rencontres individuelles entre les sociétés d'animation et les studios de jeu vidéo, au travers de Cartoon games.

L'initiative de l'événement grand public, toujours en partenariat avec le GRAC, sera reconduite pour faire profiter les habitants de l'agglomération de la présence de Cartoon movie dans leur ville. Plus de 35 salles de cinéma de la Métropole proposeront des projections.

Le partenariat entre Imaginove et l'association Cartoon sera également renouvelé et portera sur une présence d'Imaginove au salon via un espace spécifique ainsi que sur une visibilité accrue des activités de la Région et du Grand Lyon en faveur du cinéma d'animation (CITIA, La Poudrière, École Émile Cohl, etc.).

Cartoon movie contribue à la stratégie de développement de la filière numérique sur le Grand Lyon. Il offre, en effet, une réelle opportunité pour les acteurs de l'image de nouer les partenariats nécessaires à la signature de leurs futurs contrats.

Le salon permet véritablement de valoriser les compétences du territoire et de fidéliser les entreprises implantées mais également de prospecter les entreprises internationales sur cette thématique en lien avec l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY).

La communication autour de l'événement, en lien avec les projets portés par Imaginove, conforte la dynamique locale autour de ces métiers et de la filière image.

La Métropole de Lyon souhaite confirmer son soutien à l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour pérenniser la tenue de cette manifestation sur son territoire en 2015. Il est proposé d'attribuer une subvention de 175 000 € à l'association pour l'organisation de l'édition 2015 du forum, qui se déroulera à la Cité Internationale de Lyon du 4 au 6 mars. Ce montant est en baisse de 12,5 % par rapport à la subvention attribuée en 2014.

Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue entre la Communauté urbaine de Lyon et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région apportant pour sa part une subvention de 200 000 €.

Budget prévisionnel 2014

Recettes	Budget (en €)		Dépenses	Budget (en €)
Investissement propre		0	Services extérieurs	609 950
Revenus d'accréditations		157 000	Autres services extérieurs : Rémunération des personnels, charges sociales, autres charges de personnel	179 820
Subventions		575 000	Impôts et taxes : Dotation aux amortissements	1 000
. Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	200 000		Charges de personnel : Autres impôts et taxes	244 730
. Région Rhône-Alpes	200 000		Autres charges de gestion courante : Charges financières	4 000
. Métropole de Lyon	175 000		Charges fixes de fonctionnement	40 500
Autres recettes		88 000		
. Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)	20 000			
. Procirep	20 000			
. Partenaires en discussion : EuroNews, Écran Total, etc.	48 000			
Subvention du Programme MEDIA de l'Union européenne		260 000		
Total		1 080 000	Total	1 080 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de l'Association européenne du film d'animation dite "Cartoon" dans le cadre de l'organisation de la 17^e édition du Forum Cartoon movie à Lyon du 4 au 6 mars 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

- Dans le premier paragraphe du "**b) - Bilan de l'édition 2014 du Forum Cartoon movie**" de l'exposé des motifs,

lire :

"de la seizième édition du forum Cartoon movie."

au lieu de :

"de la quinzième édition du forum Cartoon movie."

- Dans l'exposé des motifs, concernant le titre du tableau décrivant les dépenses et les recettes, lire :

"Budget prévisionnel 2015"

au lieu de

"Budget prévisionnel 2014".

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications proposées par monsieur le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de l'Association européenne du film d'animation dite "Cartoon" dans le cadre de l'organisation de la 17^e édition du Forum Cartoon movie à Lyon du 4 au 6 mars 2015,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Association européenne du film d'animation dite "Cartoon", définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - opération n° 0P02O2797 - fonction 64.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 février 2015.